



5ème SALON DE LA CREATION

23 - 24 - 25 Novembre 2018

Règlement général du salon

Les inscriptions ne seront définitives qu'après l'agrément du comité de sélection (**10 septembre**), elles seront alors confirmées à chaque artiste personnellement.

L'organisateur (Le club Rotary Evian-Thonon) mettra à la disposition de l'exposant un stand de 3 mètres de longueur et 2 mètres de profondeur (= 6 m² au sol / 7 mètres linéaires) composé d'une table, d'une chaise et de grilles/panneaux (en fonction des souhaits de chaque artiste sur sa feuille d'inscription)

L'artiste installera ses œuvres au Palais des festivités le **vendredi 23 novembre de 13h30 à 18h**.

Les artistes ne pouvant être disponibles le vendredi pourront exceptionnellement installer leurs œuvres le samedi matin (à signaler sur la fiche d'inscription)

L'artiste s'engage à n'exposer et vendre que ses propres créations, il assure lui-même l'installation de son stand à l'emplacement qui lui aura été attribué.

Il s'engage également à être présent durant toute la durée du salon et à tenir personnellement son stand. Toute vente se fera directement entre l'artiste et son client.

Assurance :

Par l'acceptation du présent règlement, l'artiste déclare dégager l'organisateur de toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des objets exposés ainsi que pour tout préjudice subi par l'exposant pour quelque cause que ce soit.

Communication :

La diffusion des affiches, flyers, invitations, et les parutions dans la presse sont assurées par Le club Rotary Evian-Thonon en fonction des renseignements fournis par l'exposant. L'organisateur ne sera en aucun cas responsable des omissions, erreurs de reproduction ou autres qui pourraient se produire.

Inscription :

Avant le 15 juillet dernier délai, les inscriptions ne seront effectives qu'accompagnées du dossier complet :

* La fiche d'inscription remplie

* Le présent règlement signé

* Un chèque à l'ordre du ROTARY EVIAN THONON

* Éléments permettant au comité d'apprécier la qualité de votre création : lien vers votre site Internet et/ou photos (de préférence numériques); celles-ci peuvent être envoyées directement par mail à l'adresse : rc.evianthonon.saloncreation@gmail.com

A.....

Le.....

SIGNATURE précédée de « Lu et approuvé »